



Laurent MARTINEZ

► Membre de la Commission des Finances du personnel, des affaires générales, de la communication et de la démocratie.

« Il faut donner une image moderne au commerce équitable en région... »

Quelles sont vos délégations ?

■ Je suis membre de la Commission des Finances, du personnel, des affaires générales, de la communication et de la démocratie. Membre de la commission appel d'offres, je suis chargé de l'achat responsable de territoire de commerce équitable et représente la Région au Réseau Grand Ouest (RGO) pour la commande publique et le développement durable. Je suis également président d'Epsilon, la première centrale d'achat interrégionale (11 régions), pour les systèmes d'informations.

Pourriez-vous dans un premier temps définir ce qu'est « l'achat responsable » ?

■ L'achat responsable consiste à se poser la question de l'impact d'un achat pour le respect de l'environnement, ses conséquences sociales et ses répercussions pour l'emploi local. Cette démarche a été impulsée par la région en 2006 grâce au vote d'une délibération qui valide la démarche d'achat responsable dans le cadre de l'Agenda 21. Elle a vraiment

été consolidée par une délibération votée en juin 2012 : La charte de l'achat responsable, qui repose sur l'idée de passer au crible absolument tous les marchés publics, sans exception, afin de voir ce qu'il est possible de faire sur ce sujet.

Avez-vous un exemple concret de marché exemplaire sur le plan de l'achat responsable ?

■ Oui, celui de la tenue de travail des agents techniques territoriaux (ATT) qui est désormais en coton bio. C'est un marché qui représente près de 800 000 euros. Grâce à la démarche « achat responsable », nous achetons du coton bio africain via la filière malienne soutenue par le Conseil régional de Bretagne, puis nous soutenons une entreprise locale qui fait la confection près d'Angers, le tissage est réalisé par une entreprise mayennaise, tandis que le dessin a été réalisé par des lycéens du lycée de la mode à Cholet.

Ensuite, nous avons mené un travail pédagogique auprès des agents techniques pour expliquer les enjeux du commerce équitable. Pour moi c'est un exemple concret qui met en avant les rapports Nord Sud, les compétences des lycées ou l'emploi local



L'exemple d'un autre secteur ?

■ Oui, par exemple les marchés des travaux et du bâtiment où l'on pose la question des matériaux utilisés et où l'on privilégie l'utilisation du bois. A une certaine époque on était plutôt précurseur, mais maintenant la notion de bâtiment positif est devenue la norme. Désormais nous nous attaquons au social avec les clauses d'insertions socio-professionnelles.

Comment travaillez-vous avec les entreprises sur les démarches d'achats responsables ?

■ Il y a deux catégories d'entreprises : celles qui, préoccupées par leur quotidien, passent au second plan toute démarche de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et celles, membres de réseaux engagés, très au fait de l'attente des collectivités, et qui elles-mêmes sont en attente de plus d'ouverture de nos marchés publics.

La démarche de la Région est de sensibiliser ces entreprises et de les accompagner dans ce sens. Notre action se situe sur plusieurs champs d'intervention :

Dans un premier temps, en lien avec le travail de la CRESA (Commission régionale d'évaluation et de suivi des aides publiques régionales, à laquelle je siège) sur la charte de conditionnalités et les contrats de progrès. J'ai porté la Charte de la Commande Publique Responsable, votée en délibération, à l'unanimité en juin 2011 et diffusée à toutes les entreprises qui répondent à nos appels d'offre.

Dans un second temps, la Région s'est doté d'un référentiel RSE, partagé avec les acteurs économiques. Ce dispositif régional, soutenu financièrement, accompagne

les entreprises du territoire ligérien à un comportement sociétal et environnemental responsable. Je pilote un groupe inter-collectivités pour décliner le référentiel dans une charte avec un socle commun de critérisation minimum. L'objectif est de donner un signe positif à nos fournisseurs et de les aider à atteindre plus de performance sociétale et environnementale. En interne, nous revisitons également la pondération de nos critères d'attribution des marchés. Il s'agit de prendre en compte la RSE et la contrainte budgétaire, un juste équilibre à trouver !



Cette politique est-elle portée uniquement par les écologistes ?

■ Pas seulement. Certes c'est quelque chose que j'ai porté en 2010 car en début de mandat, j'ai voulu lui donner un nouvel élan pour aller encore plus loin. Mais les services de la Région m'ont accompagné, on bosse ensemble ! Sur des sujets comme ceux-là, j'ai un soutien complet. **Ma priorité a été les clauses d'insertion, rien n'avait été fait jusqu'à maintenant, nous avons pris beaucoup de retard (désormais**

tout le monde s'en est emparé) et tous les chantiers sont systématiquement passés au crible de « la clause ! »

Au début j'ai multiplié les réunions où l'on m'a dit « manque de moyens humains en interne » ! Au bout d'un moment, je suis monté au créneau et j'ai dit que si nous n'avions pas la ressource en interne, nous irions la chercher ailleurs, en fixant comme objectif la construction du Lycée Ile de Nantes. J'ai provoqué une réunion avec l'Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) de Nantes Métropole et, à partir de là, tout s'est mis en route ! Nous avons profité d'un appel à projet européen pour financer un équivalent temps plein pour piloter la clause d'insertion socio-professionnelle dans les services.

Pourriez-vous nous parler de l'éco-conditionnalités à la CRESA ?

■ La CRESA a constitué sa propre charte de conditionnalité et mis en place le contrat de progrès. Elle a monté des groupes de travail avec des élu-e-s, des gens de la société civile ou du CESER, ... La Région a été coproductrice d'éléments qui constituent sa charte mais, sur son application, c'est d'avantage Jean-Philippe Magnen qui est monté au créneau à l'exécutif pour porter la parole des écologistes dans les arbitrages.

En tant que membre de la CRESA, j'ai participé aux commissions thématiques qui ont contribué à la charte de conditionnalité et au contrat de projet. Je me suis fait également le relais d'un petit nombre d'élus du groupe avec qui j'ai travaillé sur les éco-conditionnalités. Des points qui apparaissent dedans sont des productions écolos. C'est donc vraiment de la co-production avec la majorité en somme.

Quel est le lien entre les paradis fiscaux et le commerce équitable ?

■ Il n'y a pas de lien formel direct mais la démarche équitable est une démarche de transparence, de respect des partenaires et de lutte contre les paradis fiscaux. Et ce n'est pas un hasard si Pascal Canfin après avoir travaillé sur le sujet, en tant que député européen, porte un plan de soutien au commerce équitable en tant que ministre ! Je parlais plus haut de la conditionnalité des aides (l'argent qui sort, que l'on donne), le sujet des paradis fiscaux concerne l'argent qui rentre et est directement lié au comportement de la Région vis-à-vis des emprunts qu'elle contracte. Il n'y avait rien de formalisé par les services de la Région et Yannick Vaugrenard (ancien rapporteur du projet, actuellement sénateur) qui venait du milieu financier et connaissait bien tous les rouages, a imposé cette démarche, soutenue par les écologistes, notamment Sophie Bringuy. Cela a été accueilli favorablement et j'ai travaillé ensuite avec le directeur des finances et le secrétaire général sur son application.

Ressentez-vous des difficultés à rendre visible votre travail sur l'achat responsable ou le commerce équitable ?

■ La Région a obtenu trois prix pour le commerce équitable, et le titre « Territoire de commerce Equitable » a été reconduit. Avant 2010, la politique régionale se cantonnait à des achats exemplaires mais depuis, cette politique a pris de l'ampleur et a acquis une reconnaissance sur le plan national et européen puisque je suis présent dans le réseau des Fairtrade Towns. Nous avons même été sollicités pour nous impliquer dans les propositions de loi à l'échelle de la Commission Européenne.

Nous avons parfois des articles dans la presse nationale mais localement c'est plus difficile... La direction de la communication a organisé deux conférences de presse sur le sujet mais à chaque fois nous n'avons eu que deux journalistes radio. Je ne sais pas à quoi c'est lié...

Je me souviens des deux dernières plénières du Conseil Ligérien du Commerce Equitable (CLCE) : plus de 200 personnes dans l'hémicycle, c'est du jamais vu sur ce sujet, mais dans la presse quasi aucun retour. C'est un peu dommage ! D'autant que la création du CLCE a permis l'émergence de nombreux projets sur le territoire : sur l'éducation, l'achat équitable des entreprises, la sensibilisation du grand public, le réseau des ambassadeurs du commerce équitable dans les lycées, les pauses équitables dans les gares, les marchés équitables dans l'hôtel



de Région, des conférences, expositions, actions dans des festivals, le développement des achats, etc..

En tant qu'élus régional vous représentez l'institution au sein du Réseau Grand Ouest, quelles sont ses actions ?

■ Le RGO est une organisation qui regroupe une centaine de collectivités sur 6 régions, Pays de la Loire Basse Normandie, Bretagne, Poitou Charente Limousin et Centre. C'est une association qui a été créée par les élu-e-s écologistes mais qui réunit des collectivités de toutes tendances.

L'objet de cette association est de développer l'achat durable dans les collectivités. Les collectivités réfléchissent ensemble en groupes de travail pour créer des outils afin de faciliter l'achat de produits spécifiques. A chaque fois il y a un élu et un technicien qui représentent la collectivité. Ils font venir des experts et créent des documents ressources qui sont utilisés, même nationalement ! (ils sont même utilisés illégalement par des consultants...)

Ce réseau crée un évènement sous forme de salon, avec des forums et des ateliers tous les 2 ans, autour de l'achat responsable.

En tant que vice-président, j'y suis très investi. Le réseau a une véritable reconnaissance pour la production de ces documents de synthèse jusqu'à un échelon européen.

Vous avez évoqué l'égalité Nord Sud, les matériaux d'éco construction, l'environnement... mais l'écologie va plus loin, vous êtes impliqué pour l'égalité ou le soutien aux sans-papiers par exemple...

Oui c'est une action interne à la Région en partenariat avec Réseau Education Sans Frontières (RESF). Nous avons porté un vœu sous la présidence de Nicolas Sarkozy visant à la régularisation des sans-papiers. Il y a eu quelques actions régionales aussi. Pour ma part, je parraine une jeune lycéenne.

Prioritairement les élu-e-s parrainent des jeunes dans les lycées où ils sont administrateurs.

Je l'accompagne dans ces démarches administratives, c'est moi qui ai fait son dossier de régularisation, mais aussi celui de sa mère, de son frère. Je l'ai aidée à trouver des stages également, et même un emploi ! C'est une action citoyenne qui va au-delà de l'action politique...



Quels seraient les priorités pour un prochain mandat ?

■ Les éco-conditionnalités sont un sujet politique très clivant et délicat. Nos partenaires affichent une bonne volonté mais j'ai l'impression d'un frein assez fort pour ne pas trop contraindre les entreprises. Il faut aller plus loin.

Je crois aussi qu'il faut se poser la question des aides les plus importantes qui vont aux PME. Comment faire évoluer le comportement de ces sociétés-là ? Il faut se poser la question intelligemment.

Dans le cadre de la politique Territoire de Commerce Equitable, ma priorité est le développement des partenariats entre les acteurs du sud et les acteurs du nord : lycées, structures, entreprises, chercheurs etc..

C'est ce que nous avons entrepris sur 2 projets majeurs : la création d'une filière équitable de cacao transformé au Cameroun en lien avec la région et notre implication en tant que co-acteur (seule collectivité française) d'un projet européen sur l'achat responsable et le commerce équitable. J'entends poursuivre et donner encore plus d'ampleur à ces projets qui ont de fortes implications en termes de développement local et de politique agricole.

Quant au grand public, aux consommateurs, je pense qu'il faut faciliter l'achat et la consommation équitable, tout en développant les emplois locaux. En effet, on soutient le commerce équitable pour soutenir les habitants du sud mais ce que nous oublions de dire c'est qu'il faut également aider les gens qui commercialisent le commerce équitable en France. **A mon avis cela est aussi une question de communication : il faut donner une image moderne au commerce équitable en région...**



Renseignements et informations :

02 28 20 61 25
europe-ecologie@paysdelaloire.fr

elus-pdl.eelv.fr / @Elus_EELV_PdL

Photos DR